

## **Informations : Rappel des conditions sanitaires d'accueil sur les périscolaire et des accueils de loisirs Service Enfance Mairie des Herbiers**

Chers familles,

Suite à l'édition d'un nouveau protocole à destination des Accueils Collectifs de Mineurs par le Ministère de l'Education Nationale, il nous semble important de vous informer de quelques règles indispensables à respecter, liées aux contraintes sanitaires actuelles :

- **Le respect des gestes barrières reste toujours indispensable.**
- **Le port du masque est obligatoire pour tous les enfants de plus de six ans. C'est aux familles de fournir les masques des enfants. Ces masques doivent être soit des masques chirurgicaux, soit des masques de catégorie 1 AFNOR et doivent être changés toutes les quatre heures. Merci donc de prévoir le nombre suffisant.**
- **Nous vous invitons à surveiller d'éventuels symptômes évoquant la Covid-19 chez le mineur ou chez un membre de son foyer. En cas de doute, votre enfant ne pourra être accueilli.**

A l'intérieur de nos accueils, soyez assurés que nous mettons tout en place pour assurer une sécurité sanitaire maximale :

- **Le respect des gestes barrières et des distances**
- **Pas de brassage des différents groupes d'enfants accueillis à la journée**
- **Pas d'activités physiques et sportives en intérieur. Elles sont organisées à l'extérieur.**
- **Une désinfection régulière quotidienne des locaux**

Nous vous remercions par avance de votre compréhension.

Bien cordialement.

Le service enfance